

# COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

## **RD40 - TRAVERSE DE RAVAUD**

### **COMPTE RENDU DE CHANTIER N°5**

du : **20 juin 2012**

Prochain rendez-vous le : **mercredi 27 juin à 9h00 à Ravaud**

INTERVENANTS		Diffusion	téléphone	courriel
Mairie d'Aussac-Vadalle	M. LIOT – Maire	X	06-77-77-12-14	gliot@wanadoo.fr
Mairie d'Aussac-Vadalle	M. BRUNET – Adjoint	X	06-13-25-44-50	jacky_brunet@orange.fr
ADA Aigre	M. BOURUT	X	06-31-63-99-13	sbourut@cg16.fr
DIRA	M. MOMPEIX (M. BROUSSARD)	X	05-45-94-52-63	eric.mompeix@developpement-durable.gouv.fr
SDEG 16	M. MAURILLON	X	06-19-58-09-82	cmaurillon@sdeg16.fr
SDEL 16	M. ACHAIN	X	06-20-90-64-28	bachain@charentes-energie.sdel.fr
SCOTPA	M. EPRON (conducteur travaux) M. DUBOIS (Chef chantier) M. BLEVIN (directeur) M. TRAVERSA (études) M. LAURENT (SARL Romoeuf)	X	06-76-78-10-19 06-84-97-61-26 06-77-58-15-04 05-45-68-04-80	d.epron@scotpa.fr siege@scotpa.fr tlaurent.romoeuf@wanadoo.fr
JARDINS DE L'ANGOUMOIS	M; REVAULT (directeur) M. ALAMARGOT (chantier)	X	06-08-24-56-18 05-45-65-80-10	jardins.angoumois@wanadoo.fr
Maître d'œuvre ERI	M. HAUQUIN	X	05-45-21-21-54	eriang@wanadoo.fr

## **1) PLANNING**

Notification du marché : **16 avril 2012**

- ❖ Le planning SCOTPA a été transmis. Son intervention débutera le 04/06 et prendra fin le 27/07
- ❖ L'Ada pourra intervenir pour les travaux de chaussée à partir du 30/07. Le marquage sera réalisé par SCOTPA début septembre. L'Ada sera présente avec l'entreprise Eurovia le 27/06 pour coordonner son intervention.

## **2) ORGANISATION DU CHANTIER**

### **Rappel :**

- SCOTPA a informé les riverains par courrier et a mis en place la signalisation de chantier et de déviation.
- Le chantier sera réalisé sous déviation pendant toute sa durée. Toutefois, l'accès devra être conservé pour les riverains, les transports scolaires et le ramassage des ordures ménagères. Le passage d'engins agricoles doit rester possible pendant la période de moisson.

- ❖ La terre végétale est mise à disposition par la mairie sur le terrain derrière la salle des fêtes. Il faudra utiliser en priorité la terre végétale stockée sur le terrain de M.Kerjean à l'entrée ouest du village.

### **3) AVANCEMENT**

- ❖ La pose du réseau EP est presque terminé, il reste une traversée de chaussée à réaliser. L'entreprise débutera ensuite les maçonneries des regards et la pose des tampons.
- ❖ La pose de l'habillage pierre du mur de soutènement est en cours et devrait se terminer sous 10 jours.
- ❖ Les terrassements pour la réalisation des fondations de la passerelle sont en cours.
- ❖ Les Jardins de l'angoumois sont intervenu pour le nettoyage du sous-bois. Un point a été fait sur site le 19/06 pour repérer les arbres à abattre (21u). L'abattage des arbres débutera le 25/06 pour 3 jours.

### **4) MISE AU POINT DU CHANTIER**

#### **Rappel :**

- |  |
|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>○ <i>Pour des raisons d'entretien et de nuisance sonore, les avaloirs à grille seront remplacés par des regards avaloir.</i></li><li>○ <i>Le niveau fini de la passerelle sera celui du terrain naturel côté bois.</i></li></ul> |
|--|

- ❖ La commune demande la reprise du muret du lavoir (sur la rive opposée à la souche), de la pile du pont jusqu'à la grosse pierre dans l'eau. Un chiffrage a été réalisé par l'entreprise. *En attente de l'accord de la commune (réponse à transmettre au plus vite).*
- ❖ La commune a demandé le rehaussement du mur de soutènement de 25cm. Un chiffrage a été réalisé. *En attente de l'accord de la commune.*
- ❖ La vue des bordures au niveau du pont sera de +14cm.
- ❖ La commune indique que les mâts des panneaux de police seront en RAL5003.
- ❖ Les enrochements de la passerelle auront une pente de 1/1. Côté jardin, le pied de l'enrochement devra se trouver au plus près de la borne.
- ❖ La partie visible de la fondation de la passerelle (côté jardin) sera d'environ 60cm. Elle sera habillée en pierre.
- ❖ Le pied du mur de soutènement du talus sera à +15cm de la chaussée actuelle.
- ❖ L'arrière du mur de soutènement sera remblayé en matériaux drainants. Des réservations ont été laissés dans le mur pour permettre l'infiltration des eaux et éviter ainsi des barbacanes inesthétiques.
- ❖ Le nouvel emplacement des panneaux d'agglomération sera à voir avec l'Ada lors de la prochaine réunion.
- ❖ Une mise au point sur la signalisation sera réalisée lors de la prochaine réunion.

- ❖ L'amorce du chemin de la Terrière sera réalisé en bordures préfabriquées en raison du fort rayon de courbure et du dénivelé important.

## **5) REMARQUES GENERALES**

- ❖ Les prestations réalisés par l'Ada sur la chaussée sont :
  - Renforcement, rabotage, reprofilage et réalisation du tapis.Seules les poutres de rive seront réalisées par SCOTPA.
- ❖ Pour limiter au maximum le rabotage, l'Ada indique que les bordures devront être implantées à +5cm fil d'eau de la chaussée existante, dans la mesure du possible. Un reprofilage sera réalisé dans les zones dépassant 5cm. Aux abords du pont et ponctuellement, un rabotage sera à prévoir.
- ❖ Le rehaussement des parapets du pont sera réalisé par les services du conseil général.
- ❖ La mairie nous informe que l'option pour la réalisation des entrées riveraines en résine gravillonnée est retenue.
- ❖ Les Jardins de l'Angoumois souligne le fait qu'après l'abattage du peuplier, un suivi sera à faire dans les 5 ans qui suivent pour éliminer les repousses.
- ❖ Les délais de fabrication de la passerelle sont d'environ 1,5mois.

## **6) RESEAUX**

### **Rappel :**

- *L'éclairage pourra être coupé pendant 3 à 4 semaines, les riverains en sont informés.*

- ❖ Une proposition financière a été établie pour la réalisation de la tranchée au carrefour RD40/Chemin de la Terrière. *En attente de l'accord de la commune.*
- ❖ Un point sur site sera à faire le 04/07 entre SCOTPA et le SDEG16/SDEL pour déterminer l'implantation altimétrique des massifs des candélabres.
- ❖ Le SDEL intervient actuellement pour la dépose des poteaux existants. Les poteaux à déposer en priorité lui ont été indiqués.
- ❖ La Lyonnaise des eaux a mis en place des bouches à clé réhaussables.

### **Prochaine réunion :**

**Le mercredi 27 juin à 9h00 sur site.**

**Ce compte-rendu tient lieu de convocation.**

## 7) REPORTAGE PHOTOGRAPHIQUE



20/06/2012



20/06/2012



20/06/2012



20/06/2012



20/06/2012



20/06/2012